

L'Adresse—M. Caccia

nous ont élus. Répondons à cette obligation dans l'intérêt du peuple.

La justice pour le peuple signifie non seulement la justice pour les groupes majoritaires, mais aussi pour les groupes minoritaires. La population indienne du Canada se trouve probablement dans la plus faible position de toutes les minorités. Les Indiens constituent un des groupes les plus dépourvus au sein de la société canadienne. Leur situation pitoyable peut être étudiée dans la province de la Colombie-Britannique où 50,000 Indiens «de statut légal» vivent pour la plupart dans une région éloignée qui est vaste et rude.

• (1640)

Il se fait que ma circonscription de Coast Chilcotin est la circonscription où l'on trouve près d'un quart de la population indienne de la Colombie-Britannique. On trouve d'importantes concentrations dans la région côtière à Sechelt, Powell River, Bella Bella et Bella Coola. On en trouve également à Squamish, Mount Currie, Lil-loet et dans la région de Chilcotin.

Au début du siècle les Chilcotins, comme tant d'autres Indiens, étaient en voie d'extinction. Nous avons assisté depuis lors à un renversement de la situation suite à l'amélioration des soins médicaux et des responsabilités d'ordre médical. Les cas de violence et d'homicide persistent néanmoins et la chose n'est pas surprenante lorsqu'on constate la misère, l'alcoolisme, le taux de chômage extrêmement élevé et le manque de fierté dû à une culture presque inexistante. Voilà la tragédie qui est le lot des Indiens. Voilà la tragédie qui est le lot d'une race jadis fière et industrielle.

Pourtant, les progrès sont lents et les problèmes de base demeurent. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a pris d'excellentes initiatives dans des domaines comme celui de l'aide financière, de l'éducation, des droits légaux et de la participation des Indiens au règlement des questions qui les touchent. Il est temps de comprendre que la participation directe des Indiens à toutes les décisions qui influencent leur propre développement est essentielle et que l'éducation doit jouer un rôle important dans leur évolution future. Le pourcentage élevé d'Indiens qui quittent prématurément l'école s'explique par d'excellentes raisons et il est temps de s'occuper de ce problème.

J'ai eu, au cours des dernières années, le privilège de rencontrer dans ma circonscription bon nombre d'Indiens à l'esprit ouvert qui se préoccupent énormément de l'avenir de leur peuple. Ce sont là les gens qui pourraient occuper les postes clés essentiels à l'évolution future du peuple indien. C'est le genre de direction nécessaire si l'on veut que les Indiens participent directement aux décisions qui touchent à leur épanouissement. Il faut remplacer l'attitude paternaliste du gouvernement par une participation directe des Indiens; ce serait un pas dans la bonne voie. Nous devons, je crois, fixer notre attention sur l'état des groupes minoritaires au Canada, car on ne peut avoir une société juste sans mettre en œuvre des mesures efficaces susceptibles de faire disparaître les injustices sociales et économiques qui persistent au sein de notre société.

Monsieur l'Orateur, en terminant, je tiens à vous remercier de l'occasion que vous m'avez offerte de prononcer mon premier discours à la Chambre des communes; j'en profite pour vous féliciter de votre nomination comme Orateur de la Chambre et je vous souhaite tout le succès possible dans l'exercice de vos fonctions que vous remplissez à la satisfaction de tous les députés.

[Français]

**M. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le président, chacun des participants à ce débat a commencé son allocution en vous félicitant, vous ainsi que l'honorable député de Stormont-Dundas (M. Lamoureux), de votre élection aux postes importants que vous occupez. Il ne s'agit cependant plus que d'une formalité. Au fait, cette élection symbolise une conviction sincère que la destinée de la Chambre est entre bonnes mains, et atteste la sagesse des députés. Je profite donc de l'occasion pour me joindre à ceux qui ont déjà exprimé ces sentiments.

Le discours du trône renferme des propositions touchant presque tous les aspects de la vie de notre nation, et constitue, en fait, un programme varié et détaillé qui a été bien accueilli par la plupart des députés. Cet accueil a en fait assuré le gouvernement d'une confiance qui lui était nécessaire pour aller de l'avant et faire face aux problèmes nombreux et réels qui se posent actuellement.

Cependant, ce qui me renverse, c'est de constater que certaines situations qui ne devraient pas être des problèmes semblent en devenir, choses qui tendent à affaiblir l'unité du Canada.

Après 100 ans de confédération, le concept du bilinguisme a trouvé son expression pratique dans les lois du pays, et ce grâce au «leadership» exceptionnel du très honorable premier ministre (M. Trudeau).

Cependant, je dois déplorer ce manque de compréhension, dans certaines régions du Canada, de la philosophie du bilinguisme, qui veut qu'un citoyen puisse communiquer avec son gouvernement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Au fait, il est étonnant que cette lacune persiste encore, en 1973. Peut-être que cet étonnement serait moins grand de ma part si j'étais né dans ce pays.

Comme tous peuvent le constater par mon pseudo-accent irlandais, je fais partie de ce groupe d'hommes et de femmes qui sont venus au monde hors des frontières du Canada, et qui ont délibérément choisi ce pays comme leur nouvelle patrie. Pour traduire ma pensée en termes plus simples, je ne suis pas Canadien par accident, mais par choix.

Quand on m'a présenté, il y a plus de 17 ans, un formulaire d'immigration à signer, il était bilingue. De ce fait, il ne faut pas s'étonner si des millions d'immigrants comme moi ont présumé instinctivement qu'ils entraient dans un pays bilingue. Il fut, par conséquent, normal pour nous de considérer la controverse du bilinguisme comme résolue, une fois pour toutes, et de considérer le bilinguisme comme une valeur acquise de la vie canadienne. Et cela, non seulement dans le texte de la loi, mais aussi dans nos contacts journaliers avec les Canadiens.

Comment espérer se comprendre mutuellement, si nous ne pouvons communiquer entre nous que par l'intermédiaire d'un interprète. Tant et aussi longtemps que tous les Canadiens ne se sentiront pas vraiment chez eux, tant au Québec que dans n'importe quelle autre région du pays, nous n'aurons vraiment pas fait grand-chose dans ce pays.

Nous devons résoudre ce problème interne avant de songer à s'attaquer aux problèmes externes qui nous attendent. Ceci est aussi indispensable que les étroites relations familiales, pour ensuite être bien préparé à affronter le monde extérieur. Comment espérer conclure des accords avec le puissant Marché commun européen, alors que le Royaume-Uni en fait partie, si nous ne sommes pas unis? Comment négocier avec d'autres puis-